



A Vitré, le 23/10/2026

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU DOJO VITREEN
CONVOCATION
SAISON 2026-2027**

Chères adhérentes, chers adhérents,

Conformément aux dispositions de l'article 9 de nos statuts, l'assemblée générale doit être convoquée au moins 1 fois l'an.

Tous les adhérents ou leurs représentants sont invités à participer à l'assemblée générale ordinaire du DOJO VITREEN le :

VENDREDI 6 NOVEMBRE 2026
A partir de 18h30
Salle polyvalente, Ecole de la Hodéryère
VITRÉ 35500

ORDRE DU JOUR :

De 18h30 à 19h00 : émargement des adhérents

19h00 : Ouverture de l'assemblée générale Ordinaire par le Président.
(à adresser par écrit à l'association au moins 8 jours avant l'assemblée)

PARTIE 1ere BILAN de la saison 2025/2026

1. Rapport moral du Président.
2. Rapport sur les finances (Budget et Prévisionnel) par le Trésorier.
3. Rapport d'activités 2022/2023 par le secrétaire

Approbation par vote pour les rapports moral et financier.

PARTIE 2 LE SPORT, L'AVENIR, LE CLUB

1. Les résultats sportifs par Cyril DINE
2. Les événements proposés par le club pour la saison en cours.
3. Renouvellement des membres sortant du comité directeur.
4. Election des nouveaux candidats qui se présentent au comité directeur. (**Vote pour élection des nouveaux candidats et du conseil d'administration**)
5. Questions portées par les adhérents

18h30 : Clôture estimée de l'assemblée.

6. Pot de convivialité de l'assemblée dans les locaux du Dojo

Les personnes désireuses de se présenter comme membre élu au comité Directeur pour la prochaine saison sont invitées à déposer leur candidature par mail à : president.dojovitreten@gmail.com de préférence au moins 8 jours avant la tenue de l'assemblée générale.

Pour nous permettre de nous organiser au mieux, merci de nous inscrire sur l'évènement de votre participation.

Le Président.
Ph. Denéchère